

Les bons gestes en cas de contrôle d'attestation de dérogation aux déplacements



Les bons gestes en cas de contrôle d'attestation de dérogation aux déplacements

Bonne pratique lors d'un contrôle

Vous êtes obligé de sortir de chez vous ?

Afin de nous préserver les uns des autres et d'éviter la propagation du virus, la gendarmerie préconise d'adopter la bonne attitude :

- Restez dans votre véhicule
- Baissez votre vitre de 5 cm
- Présentez votre attestation de déplacement et votre pièce d'identité à travers la vitre conducteur

Vous êtes obligés de vous déplacer ?
En cas de contrôle :
Évitez les contacts !

- 1 Restez dans votre véhicule**
(n'en descendre que si les forces de l'ordre vous le demandent expressément)
- 2 Baissez votre vitre de 5 cm**
- 3 Présentez votre attestation de déplacement et votre pièce d'identité à travers la vitre conducteur.**